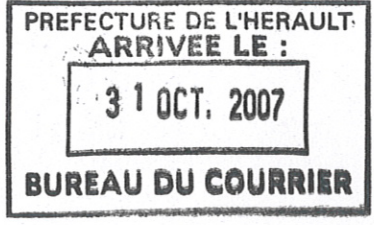




RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
 X^e CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers
 En exercice : 27
 Présents : 14
 Votants : 20
 Date de la convocation : 15 octobre 2007



N° 68

L'an deux mille sept et le vingt quatre du mois d'octobre, le Conseil Municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mmes LABORDE, ROMERO, M. OUSSET, Mmes GARCIA, DE HULLESSEN, M. SAUVAN, Mme CARRETIER, MM BOUISSEREN, MUNOZ, Mmes RAMON BOTONNET, BOUQUET, M. MORENO.

PROCURATIONS : M. CONTE en faveur de M. MUNOZ
 M. ALLOUCHE en faveur de Mme ROMERO
 M. ROUANET en faveur de M. BOUISSEREN
 Mme PETIT en faveur de M. MORENO
 M. LE NGUYEN en faveur de M. SAUVAN
 Mme FONS VINCENT en faveur de Mme BOTONNET

ABSENTS : M. ELLUL, Mmes ANTOINE, HARO, MM FEVRIER, BOUSQUEL, Mmes PETARD, AZEMAR.

CESSION DE TERRAIN – Parcelle CA 78

Rapporteur : Monsieur COMBE

M. et Mme TOMASINI propriétaires mitoyens de la parcelle cadastrée CA 78 ont fait savoir qu'ils souhaiteraient acquérir une partie de cette parcelle, qui fait partie du domaine privé de la commune.

- Ce terrain n'ayant aucune utilité pour la commune, il est proposé au Conseil municipal :
- de céder à M.et Mme TOMASINI, au prix de 8 €/m², une partie de la parcelle CA 78 d'une superficie de 114 m² environ.
 - de dire que les frais relatifs à cette cession (géomètre, notaire ...) seront à la charge de l'acquéreur
 - d'autoriser Mme le Maire à signer tout acte et tout document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur COMBE à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
 après dépôt en préfecture
 le
 et publication
 le

Le Maire